

Le 27/06/2025 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 45 secondes



**Pointe Désirée-Villès Martin : ouverture du front de mer réaménagé le 4 juillet**

**La 4<sup>e</sup> phase de requalification du front de mer à Saint-Nazaire, s'étendant de la pointe de Port-Désiré à la plage de Villès-Martin, permet de relier le front de mer au sentier côtier.**

La première étape du projet est en cours de finalisation avec la livraison de la nouvelle promenade, l'accès au phare avec la création d'une estacade sur pilotis et d'un platelage en bois, le square de Villès aménagé, ainsi que de nouvelles aires de jeux. Les travaux de la phase 2, comprenant notamment les aménagements de la place Neptune, du parking des Fauvettes et du parking de la plage se poursuivront en 2026.

À l'occasion du lancement de l'évènement Saint-Nazaire Côté Plages, David Samzun, maire de Saint-Nazaire, a le plaisir de vous convier à assister à l'**ouverture du front de mer réaménagé le vendredi 4 juillet 2025, à la plage de Villès Martin**. Ce temps fort sera précédé d'une déambulation musicale au départ de la pointe Désirée dès 19h et sera suivi du spectacle d'ouverture de Saint-Nazaire Côté Plages.

*Déroulement*

- 19h-19h45 : animation Jazz et déambulation par la fanfare *Les Allumés du Phare*, au départ de la pointe Désirée en direction de la plage de Villès-Martin
- 19h45-20h : prise de parole de David Samzun, maire de Saint-Nazaire à la plage de Villès-Martin

20h-21h : spectacle « Les Zèles d'Obus » par la Cie *Benoit Charpe*, dans le cadre de la [programmation Saint-Nazaire Côté Plages](#)

**VOS CONTACTS**

**Ville de Saint-Nazaire**

Service presse

[presse@saintnazaire.fr](mailto:presse@saintnazaire.fr)